



CAMPAGNE IUF 2024-2029 NOTICE DE PROCÉDURE DE DÉPÔT EN LIGNE DES CANDIDATURES

CHAIRE MÉDIATION SCIENTIFIQUE

Projet qui vise à développer des relations entre la recherche et la société
dans l'esprit d'une culture scientifique commune

La campagne de sélection des membres de l'IUF est totalement dématérialisée.


La déclaration de candidature, la saisie des documents constitutifs du dossier par le candidat, l'envoi des lettres de recommandation, l'accès aux dossiers par le jury chargé de l'évaluation se font en ligne.

La saisie de la fiche de renseignements (sur l'application) ainsi que le téléversement des documents constitutifs du dossier peuvent être validés dès l'ouverture de la campagne.

Étape 1 : Connexion à l'application informatique

1. **Adresse** : <https://candidatures.iufrance.fr>

2. **Création d'un compte : Identification** par le **NUMEN** et un **mot de passe**

 Le NUMEN (numéro d'identification éducation nationale) est un identifiant associé à tout employé de la fonction publique dépendant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

3. Attribution par l'application d'un **numéro de dossier** (affiché sur chaque écran) à conserver.

Étape 2 : Saisie de la fiche de renseignements (sur l'application)

Cette fiche se décline en plusieurs parties :

- **Informations personnelles (état civil ...)**
- **Accès à mon espace pour remplir la suite de la fiche de renseignement**

✓ Catégorie : cocher junior ou senior

- ✓ **Type de chaire** : choix d'une chaire : Fondamentale, Innovation ou Médiation scientifique
Pour la chaire Fondamentale, possibilité d'un second choix (facultatif) innovation ou médiation scientifique

Dérogation d'âge pour les juniors : répondre oui ou non

✎ Les candidats juniors doivent être âgés de 40 ans **au plus** au 1^{er} janvier de l'année de leur nomination à l'IUF. Des dérogations à cette limite d'âge peuvent être accordées dans les cas suivants :

1° Un report de la limite d'âge d'une année par enfant est accordé en cas de congé de maternité ou de congé d'adoption ;

2° Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du congé pris est accordé en cas de congé de longue maladie ou de longue durée au sens des articles L. 822-6 et L. 822-12 du code général de la fonction publique, congé de paternité, congé parental ou de présence parentale ;

3° Un report de la limite d'âge correspondant à la durée du service effectué est accordé en cas de service national universel.

- **Précédentes délégations IUF (années)**

- **Précédentes candidatures déjà examinées par les jurys**

- ✓ Candidature déjà examinée : cocher oui ou non, et si oui préciser toutes les années où vous avez déposé une candidature recevable

✎ Si un ou une candidat(e) a déjà déposé 3 candidatures depuis la campagne **2020** et que celle-ci est la 4^{ème} en 5 ans, elle ne sera pas examinée ; elle ne le sera pas non plus s'il y a déjà eu 2 candidatures successives pour les campagnes 2022 et 2023

Ex. : candidatures sur campagnes 2021, 2022, et 2024 = recevable
candidatures sur campagnes 2022, 2023 et 2024 = non recevable


- **Situation administrative**

- ✓ Grade fonctionnel : menu déroulant
- ✓ Habilitation à diriger des recherches pour les maîtres de conférences : cocher oui ou non (si oui date)
- ✓ Attestation d'enseignement (à télécharger au plus tard le 6 novembre à minuit, heure de Paris)
- ✓ Date de titularisation (titulaire depuis la rentrée 2020 ou avant)
- ✓ Section CNU : menu déroulant
- ✓ 2^e section du CNU dans le cas d'un dossier pluridisciplinaire : menu déroulant
- ✓ Établissement de rattachement : menu déroulant
- ✓ Date d'affectation

- ✓ Votre unité de recherche : menu déroulant¹.
- ✓ Domaine ERC : menu déroulant
- ✓ Spécialité

- **Recommandants**

- ✓ **Recommandants : Les noms et coordonnées des recommandants doivent être explicitement mentionnés ainsi que le pays où ils exercent**

 Les dossiers de candidature devront être appuyés par deux recommandations de personnalités scientifiques sans conflit d'intérêt avec le ou la candidat(e), dont au moins une exerçant son activité à l'étranger. Les lettres de recommandation devront comporter une appréciation sur le potentiel scientifique des candidat(e)s, leurs collaborations internationales et les caractéristiques de leur projet de recherche (enjeux scientifiques, caractère novateur, résultats escomptés, etc.). Ces personnalités ne devront pas se trouver en situation de tirer profit, directement ou indirectement, de la nomination à l'IUF du ou de la candidat(e) qu'elles soutiennent.

- **Résumé du projet**

- **Titre du projet**
- 5 mots-clés permettant de résumer brièvement votre projet
- **Projet** (en français et en anglais)

Il s'agit d'un résumé de votre projet de recherche et innovation, mettant en exergue sa faisabilité et son caractère innovant en 500 caractères **maximum**.

- **Carrière** (en français et en anglais)

Il s'agit de présenter, en 800 caractères **maximum**, vos réalisations scientifiques majeures, y compris celles en matière de médiation scientifique visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques (indiquez vos partenariats, accomplissements scientifiques et académiques, prix de médiation par exemple, constitution d'équipe, etc.).

Étape 3 : Téléversement des documents

Le dossier de candidature, évalué par les experts internationaux anglophones constituant le jury de l'IUF, doit être rédigé **en français ET en anglais** (dans deux documents distincts).

Les modèles des documents à déposer (disponibles dans l'application IUF via le lien « Documents ») sont les suivants :

- **formulaire_candidature_Médiation scientifique** (formulaire de candidature en français, obligatoire)
- **application_form_Mediation** (formulaire de candidature en anglais, obligatoire),

¹ Si vous avez des difficultés à trouver votre unité de recherche, utiliser un mot clé.

- **attestation_enseignement** (obligatoire),
- **derogation** (uniquement en cas de dérogation).

Ces documents devront être enregistrés **de préférence** au format **PDF** et nommés respectivement **formulaire_candidature_Médiation_scientifique.pdf**, **application_form_Mediation.pdf**, **attestation_enseignement.pdf** et **derogation.pdf**.

L'ensemble des documents devra être téléversé dans l'application IUF via l'onglet « Mon espace ».

Étape 4 : Validation de l'ensemble de la saisie

Elle doit se faire sur l'application et au plus tard:

- **Le 6 novembre 2023 à minuit, heure de Paris, pour tous les candidat(e)s.**

Au-delà de cette date, aucun document supplémentaire ne pourra être ajouté et tout dossier non validé par le ou la candidat(e) sera supprimé automatiquement.

En cas de difficulté de validation, merci de contacter dans les meilleurs délais le support : campagne.iuf@recherche.gouv.fr

Il est possible de modifier le dossier ou en télécharger une nouvelle version tant que la validation de l'ensemble de la saisie n'a pas été effectuée.

 **Une fois le dossier complet validé, vous ne pourrez plus le modifier** 

CONTENU DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les documents (formulaires en français et en anglais) sont à télécharger sur l'application en ligne. Il est impératif d'utiliser les modèles proposés.

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- **Fiche de renseignement déjà saisie dans l'application,**
- **Formulaire_candidature_Médiation scientifique et Application_form_Mediation (en français et en anglais).**

1) Informations sur le ou la candidat(e)

2) Informations sur le projet de recherche et de médiation scientifique

TITRE DU PROJET :

RÉSUMÉ DU PROJET DE RECHERCHE ET DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE
(500 CARACTÈRES MAXIMUM) :

3) Activité scientifique et de médiation

ACTIVITÉ SCIENTIFIQUE ACTUELLE (500 CARACTÈRES MAXIMUM) :

ACTIVITÉ DE MÉDIATION SCIENTIFIQUE (1500 CARATÈRES MAXIMUM) :

Activités visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques renforçant le soutien aux partenariats associatifs.

Exemples d'items à mentionner : formation d'étudiants ou de doctorants à la médiation scientifique, participation remarquable à des événements de culture scientifique d'envergure (Fête de la science, Nuit européenne des chercheurs, année thématique, etc.), collaboration avérée et significative avec des musées scientifiques, centres ou associations de culture scientifique, technique et industrielle (CSTI), des services culturels universitaires et/ou des organismes de recherche et l'ANR pour le dialogue entre sciences, recherche et société, présence et publications dans les grands médias, création de podcasts, de vidéos scientifiques sur les réseaux sociaux, interventions régulières devant les scolaires, formation des enseignants, des journalistes scientifiques, etc.

4) Production scientifique

Nombre de publications scientifiques.

Résumé des 5 publications scientifiques les plus significatives mentionnées dans la fiche de synthèse du dossier (4 pages maximum), dont les publications majeures et/ou les réalisations de médiation scientifique.

5) Encadrement doctoral

6) Curriculum vitae (2 pages maximum)

- Doivent obligatoirement figurer en tête : le **nom patronymique**, le **prénom**, la **date de naissance**, la **situation professionnelle** (grade, établissement d'affectation, unité de recherche d'appartenance) ;
- **Préconisations pour le contenu, dans la limite du volume imparti :**
 - informations significatives sur la formation, les diplômes et le déroulement de la carrière ;
 - rayonnement national et international, y compris en matière de médiation scientifique (prix et distinctions scientifiques, comités de rédaction, conseils scientifiques, invitations d'EPST étrangères, commissions nationales et internationales ...) ;
 - animation scientifique (direction d'un laboratoire, d'une équipe, d'un groupement de recherche, d'une formation doctorale, en indiquant pour chaque responsabilité l'objet, l'importance de la composante, les dates d'exercice) ;
 - Précisez notamment si vous avez déjà réalisé des activités visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques. Le cas échéant, indiquez vos partenariats. Voir les activités avérées de Médiation scientifique citées dans les Sections 3 et 7 du dossier de candidature.

Précisez notamment si vous avez déjà réalisé des activités visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques. Le cas échéant, indiquez vos partenariats. Voir les activités avérées de Médiation scientifique citées dans les Sections 3 et 7.

7) Liste des travaux et publications

Liste complète.

Outre les publications scientifiques classiques, indiquez vos publications et réalisations en matière de médiation scientifique vers la société. Par exemple :

- Pratique de l'utilisation des réseaux sociaux pour la vulgarisation scientifique,
- Développement de projets de science participative,
- Développement de projets de science en co-création avec des groupes de citoyens,
- Développement d'actions visant à lutter contre la désinformation (infox) et à promouvoir l'esprit critique,
- Implication dans des activités concernant l'apprentissage tout au long de la vie,
- Publication dans des revues de communication scientifique évaluées par des pairs (telles que *Journal of Science Communication* ou *Public Understanding of Science*),
- Participation/organisation de débats, colloques, forums citoyens sur les questions de science dans la société,
- Collaboration à des projets avec des institutions de communication scientifique telles que des musées scientifiques,
- Participation à des projets nationaux ou européens concernant la promotion de la culture scientifique. Etc.

8) Projet de recherche 2024-2029 (8 pages maximum²)

CHOIX D'UNE CHAIRE IUF MÉDIATION SCIENTIFIQUE

Est attendu un projet d'excellence en recherche scientifique de type IUF, qu'il soit en sciences naturelles et médicales ou en sciences humaines et sociales – Humanités au sens large, dont l'originalité tient à la forte priorité donnée à la médiation scientifique (avec et pour la société) concernant votre domaine de recherche, en particulier vos propres résultats et découvertes scientifiques liées au projet IUF. Aussi, sont considérés comme éligibles les dossiers pouvant démontrer :

- Leur excellence en matière de médiation scientifique sur leur recherche d'excellence (dans quelque domaine scientifique que ce soit),
- Une recherche d'excellence sur la médiation scientifique.

Votre projet doit viser à développer les relations entre les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et la société, dans le but d'éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques. Les projets identifiés peuvent associer des partenaires reconnus (CSTI ou centres de culture scientifique, technique et industrielle, maisons pour la science, musées, médias, réseaux sociaux, associations, etc.) et créer des démarches de recherche participative avec des citoyens et/ou des décideurs publics.

Précisez bien le (ou les) partenaires (coordonnées précises) de médiation scientifique du projet IUF pour la période 2024-2029.

9) Ouverture possible du projet IUF vers un projet européen (ERC ou autres) au cours de la délégation, (FACULTATIF) (2 pages maximum)

1) ERC

Le ou la candidat(e) doit consulter le site de l'ERC (<https://erc.europa.eu>) et imaginer, dans les grandes lignes, un projet résumé qui réponde aux exigences d'originalité et d'innovation de l'ERC. Ce projet devra correspondre à une catégorie ERC selon le profil du ou de la candidat(e) et l'objectif ciblé (Starting grant, Consolidator grant, Advanced grant, Proof of concept, Synergy grant).

Ce projet peut être présenté comme suit :

Première partie :

Présentation des éléments scientifiques d'un projet de recherche de type ERC. Présenter (i) les enjeux des défis scientifiques abordés, (ii) les grandes lignes de la méthodologie envisagée et (iii) les moyens scientifiques et technologiques nécessaires à la mise en place de ce projet. Il faudra expliquer en quoi le projet envisagé aurait l'envergure d'un projet ERC.

Seconde partie :

Présenter le lien entre le potentiel projet ERC et le projet IUF déposé. Dans quelle mesure une délégation IUF vous permettrait de mettre en place votre projet ERC ?

² Merci de respecter cette consigne, dépasser cette limite pourrait être contre-productif pour votre évaluation. De la même manière, les annexes ne sont pas autorisées.

Si le ou la candidat(e) a déjà une candidature en cours d'évaluation par l'ERC, il ou elle peut utiliser les informations du résumé du projet soumis.

S'il ou elle fut lauréat(e), il ou elle indiquera l'année, le type de projet et un bref résumé des travaux effectués ou en cours.

Si le ou la candidat(e) pense avoir identifié des raisons spécifiques pour lesquelles il ou elle ne souhaite pas déposer de projet ERC, il ou elle peut les indiquer.

2) Autre projet européen

10) Description des activités d'enseignement et des responsabilités pédagogiques et administratives

(2 pages maximum)

- Des activités d'enseignement dans l'établissement d'appartenance (nombre annuel d'heures en équivalent TD, matière, niveau), dans d'autres établissements et à l'étranger ;
- Des responsabilités pédagogiques et administratives exercées au cours des cinq dernières années.

11) Ouverture possible du projet IUF vers un projet d'innovation pédagogique auprès des étudiants de votre site universitaire (1 page maximum)

Le ou la candidat(e) doit imaginer un lien entre recherche et formation qui s'inscrirait dans le cadre des pédagogies innovantes, technologiquement et scientifiquement, déjà en place ou à concevoir dans son établissement, vers les étudiants de son site universitaire.

12) Listes de 3 personnalités scientifiques françaises ou étrangères susceptibles d'être consultées par le jury en particulier dans le domaine de la médiation scientifique

Liste des trois personnalités scientifiques français(es) ou étranger(e)s compétent(e)s en particulier dans le domaine de la Médiation scientifique (mais sans intérêts communs avec le ou la candidat(e)), susceptibles d'être consultés par le jury (nom, prénom, qualité, adresse, courrier électronique).

Ces trois personnalités doivent être différentes des deux recommandants.

13) Pour les candidat(e)s à une nouvelle délégation IUF

Joindre :

- Rapport d'activité de la délégation antérieure,
- Annexe financière

Pièces justificatives

- **Les candidat(e)s juniors demandant une dérogation d'âge**

Selon les cas : extraits des actes de naissance des enfants, livret de famille, attestation de congés maternité, longue maladie, etc..

- **Les candidat(e)s demandant à faire valoir des services d'enseignement à l'étranger**

Attestation de l'établissement.

- **Tous les candidat(e)s**

Le ou la candidat(e) devra joindre une attestation du service gestionnaire de son établissement justifiant qu'il ou elle assume la charge statutaire d'enseignement les deux années qui précèdent son éventuelle nomination (modèle disponible dans l'application). Un justificatif sera joint à l'attestation en cas d'un semestre dédié à l'un des cas suivants : congé pour recherches ou conversions thématiques, congé pour projet pédagogique, obtention d'une bourse de l'European research council (ERC), délégation dans un organisme de recherche, mise à disposition ou fin de détachement en entreprise.

Précisions sur les recommandants

Un des deux recommandants au moins doit exercer dans un établissement à l'étranger.

La lettre de recommandation est strictement confidentielle et non lue par le ou la candidat(e).

Le recommandant a la liberté de rédiger sa lettre en français ou en anglais.

Au moment de la saisie des adresses courriels des recommandants par le ou la candidat(e), une notification leur est automatiquement envoyée, ainsi qu'à l'intéressé(e), contenant le lien pour déposer leur lettre. Ce lien est unique et spécifique à chaque recommandant.

Chaque candidat(e) doit veiller au bon dépôt des lettres sur l'application. L'apparition de la mention « lettre déposée », à côté du nom du recommandant, confirme ce dépôt. Pour éviter les déconvenues, vérifiez régulièrement, avant la clôture de la campagne, si cela est fait.

Vous pouvez consulter la liste des conflits d'intérêt concernant le choix des recommandants dans « documents candidats » sur la page d'accueil de l'application.